

INONDATION

Une inondation est une submersion temporaire par de l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal. Elle peut être lente et étendue, ou très rapide et localisée. Elle peut être due à un débordement de cours d'eau, à des remontées de nappes, à des phénomènes de ruissellements ou de submersion marine.

Le risque d'inondation est amplifié en zone urbaine avec l'imperméabilisation des sols.

Lors d'un phénomène de ce type, l'équipe municipale dirigée par le Directeur des Opérations de Secours (DOS) s'assure de la mise en sécurité des biens et des personnes conformément aux spécificités décrites dans son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



VIGILANCE

PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques
ENVISAGER le maintien ou non de toutes les manifestations prévues sur la commune
VERIFIER la disponibilité des membres de la Cellule de Crise et du matériel
RECONNAITRE la situation
ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

MOBILISER progressivement la cellule de crise restreinte
ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés (SDIS, Conseil Départemental, Préfecture ...)
INFORMER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
METTRE en place une main courante
RECONNAITRE la situation et **DEPLOYER** les moyens matériels
FERMER les accès aux voiries exposées et **SECURISER** les enjeux les plus vulnérables (parkings, voiries, campings, etc)
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION

SECURISATION

MOBILISER la cellule de crise
ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés (SDIS, Conseil Départemental, Préfecture ...)
ALERTER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
ASSURER le lien entre la cellule de commandement et les cellules de opérationnelles
METTRE EN PLACE une ligne téléphonique dédiée et **ASSURER** l'accueil physique et téléphonique
TENIR A JOUR la main courante et remonter régulièrement les informations au DOS
MAINTENIR un suivi de la situation aux points les plus exposés
COMPLETER les actions de sécurisation des enjeux exposés (voiries, population...)
OUVRIR et **AGENCER** les centres d'accueil (nourriture, eau, lits ...)
INTERDIRE toutes les manifestations prévues sur la commune
TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise en maintenant une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain
ETRE EN CAPACITE à fonctionner dans la durée
GERER les relations avec les médias (presse/TV...)
DECIDER de déclencher la phase POST-CRISE

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal
GERER les relations avec les médias
DESACTIVER progressivement la cellule de crise
DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos
VERIFIER la qualité de l'eau
ORGANISER si besoin le dispositif de distribution de l'eau potable
POURSUIVRE la rédaction de la main courante
ETABLIR les actes administratifs adéquats
ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement
CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état
ACCOMPAGNER si besoin les concessionnaires et gestionnaires de réseaux
ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles. **COORDONNER** leurs actions et **RECENSER** les dons
METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et
REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

CHUTES DE NEIGE

Ce phénomène peut générer des dégâts sur les infrastructures, des coupures électriques, des éclatements de conduite, des perturbations sur les réseaux de transport routier, ferroviaire ...
De fortes chutes de neige peuvent être aggravées si elles sont accompagnées d'une vague de froid plus ou moins persistante. Il peut donc avoir des conséquences sur les personnes exposées (hypothermie ...)
Pour limiter les conséquences liées à ce phénomène, la commune doit effectuer un traitement des voiries et veiller à conserver les fossés et avaloirs libres pour ne pas gêner l'écoulement des eaux lors du redoux.



VEILLE

TENIR A JOUR le registre communal des personnes vulnérables
PREVOIR une astreinte neige et **ETRE EN CAPACITE** à la mobiliser
PREVOIR un stock de traitement des voiries et **REVISER** le matériel affecté
ACTIVER le niveau supérieur VIGILANCE

VIGILANCE

VERIFIER la disponibilité des membres de la Cellule de Crise et du matériel
PREPARER les stocks de traitement des voiries et le matériel de déneigement
REALISER les actions préventives (pré-salage)
ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

MOBILISER une équipe d'intervention prête à agir sur le terrain
SECURISER les écoles et les transports scolaires
PRE-INFORMER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
RECONNAITRE le terrain et **DEPLOYER** les moyens de déneigement
DENEIGER et **SECURISER** les accès aux Etablissements Recevant du Public (ERP), axes prioritaires, parkings, trottoirs...
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION

SECURISATION

MOBILISER les équipes nécessaires à la gestion de l'évènement
ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés (Conseil Départemental ...)
INFORMER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
S'ASSURER de la mise en sécurité des biens et personnes (personnes vulnérables, naufragés de la route)
PRENDRE contact avec les associations de sécurité civile pour gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

ASSURER le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles
OUVRIRE le Poste de Commandement Communal (PCC)
METTRE EN PLACE une main courante et **ASSURER** l'accueil téléphonique et physique
POURSUIVRE les actions de déneigement et de sécurisation des ERP, axes prioritaires ...
FERMER les voiries présentant un danger (verglas, congères...)
S'ASSURER des continuités électriques et des moyens de communication
PREVOIR un dispositif de distribution d'eau potable en cas de gel des canalisations
OUVRIRE et **AGENCER** les centres d'accueil chauffés (nourriture, eau, lits ...)
TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies
GERER les relations médias (TV/presse...)
DECIDER de déclencher la phase POST-CRISE

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal
GERER les relations avec les médias
DESACTIVER progressivement la cellule de crise
DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos
VERIFIER la qualité de l'eau
ORGANISER si besoin le dispositif de distribution de l'eau potable
POURSUIVRE la rédaction de la main courante
ETABLIR les actes administratifs adéquats
ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement
CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état
ACCOMPAGNER si besoin les concessionnaires et gestionnaires de réseaux
ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles.
COORDONNER leurs actions et **RECENSER** les dons
METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et
REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

TEMPETE

Une tempête se définit par un phénomène météorologique violent à large échelle se traduisant par une perturbation atmosphérique importante, caractérisée par des vents violents. La tempête est souvent accompagnée de pluies abondantes entraînant des risques d'inondation. DU fait de la conjonction de ces phénomènes, les conséquences des tempêtes sont fréquemment importantes, tant pour l'homme que pour ses activités et son environnement, et sont souvent à l'origine de pertes importantes en vies humaines et en biens.



VIGILANCE

PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques
ENVISAGER le maintien ou non de toutes les manifestations prévues sur la commune
VERIFIER la disponibilité des membres de la Cellule de Crise et du matériel
RECONNAITRE la situation
REALISER les actions préventives (prévention des chutes d'arbre...)
ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

MOBILISER progressivement la cellule de crise restreinte
ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés (SDIS, Conseil Départemental, Préfecture ...)
SECURISER les sites sensibles (campings, chantiers ...), les événements municipaux ainsi que les personnes les plus vulnérables
INFORMER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
METTRE en place une main courante
RECONNAITRE la situation et **DEPLOYER** les moyens matériels
REPORTER toutes les interventions extérieures vulnérables, hors celles d'urgence
SECURISER le matériel exposé aux rafales
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION

SECURISATION

MOBILISER la cellule de crise
ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés (SDIS, Conseil Départemental, Préfecture ...)
ALERTER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
S'ASSURER de la mise en sécurité de tous les enjeux vulnérables en vue d'éviter tout déplacement
ASSURER le lien entre la cellule de commandement et les cellules de opérationnelles
METTRE EN PLACE une ligne téléphonique dédiée et **ASSURER** l'accueil physique et téléphonique
TENIR A JOUR la main courante et remonter régulièrement les informations au DOS
MAINTENIR un suivi de la situation aux points les plus exposés
OUVRIR et AGENCER les centres d'accueil (nourriture, eau, lits ...)
INTERDIRE toutes les manifestations prévues sur la commune
TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise en maintenant une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain
MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants
GERER les relations avec les médias (presse/TV...)
DECIDER de déclencher la phase POST-CRISE

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal
GERER les relations avec les médias
DESACTIVER progressivement la cellule de crise
DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos
VERIFIER la qualité de l'eau
ORGANISER si besoin le dispositif de distribution de l'eau potable
POURSUIVRE la rédaction de la main courante
ETABLIR les actes administratifs adéquats
ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement
CLASSER et ARCHIVER tous les documents relatifs
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état
ACCOMPAGNER si besoin les concessionnaires et gestionnaires de réseaux
ACCUEILLIR et RECENSER les bénévoles.
COORDONNER leurs actions et **RECENSER** les dons
METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et
REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Il s'agit d'un ensemble de déplacement plus ou moins brutaux du sol et/ou du sous-sol d'origine naturelle ou anthropique. Il peut s'agir de phénomènes lents (glissement, retrait-gonflement des argiles) ou rapides (coulée de boue, effondrement...)

Ce risque peut être amplifié par des fortes précipitations ou des périodes de gel-dégel.



VEILLE

SOLLICITER des experts pour mettre en œuvre des solutions techniques de protection et de prévention (drainage, terrassement, équipement falaise)

SECURISER les enjeux susceptibles d'être impactés

ACTIVER le niveau supérieur VIGILANCE

MOBILISATION

SURVEILLER l'évolution de la situation au niveau des secteurs sensibles au mouvement de terrain

FERMER les accès aux zones à risque en cas de constat d'instabilité

ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

SECURISATION

PREVENIR les pompiers, la Gendarmerie et le service des routes du Conseil Départemental et **FERMER** l'accès à la zone du mouvement de terrain

MOBILISER la Cellule de Crise Municipale

SUIVRE les indications du Commandant des Opérations de Secours (COS)

DESIGNER l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site mis en place par les pompiers et une équipe d'assistance à disposition des interventions sur le terrain

SECURISATION

PRENDRE CONTACT si besoin avec les associations de sécurité civile et la Croix-Rouge pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil

ASSURER le lien entre la cellule de Commandement et les cellules opérationnelles

OUVRIR et **AGENCER** le Poste de Crise Communale

METTRE EN PLACE une main courante et **ASSURER** l'accueil téléphonique et physique

S'ASSURER de la mise en sécurité de tous les enjeux concernés

METTRE EN SECURITE les enjeux exposés en suivant les indications du COS

INTERDIRE tout déplacement sur le lieu du mouvement de terrain

OUVRIR ET AGENCER les centres d'accueil (nourriture, eau, lits ...)

SIGNALER toute personne disparue

TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies

ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain

GERER les relations avec les médias (presse/TV ...)

DECIDER de déclencher la phase **POST-CRISE**

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal

GERER les relations avec les médias

DESACTIVER progressivement la cellule de crise

DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos

VERIFIER la qualité de l'eau

ORGANISER si besoin le dispositif de distribution de l'eau potable

POURSUIVRE la rédaction de la main courante

ETABLIR les actes administratifs adéquats

ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement

CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs

PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état
ACCOMPAGNER si besoin les concessionnaires et gestionnaires de réseaux

ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles.

COORDONNER leurs actions et **RECENSER** les dons

METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets

MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire

PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement

PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et

REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

SEISME

Le risque sismique concerne l'ensemble du territoire national. Un séisme est lié à l'activité tectonique des plaques et peut avoir des conséquences graves pour la population, les biens et/ou l'environnement. Les séismes peuvent déclencher des phénomènes aggravants tels qu'un effondrement, mouvement de terrain et sont susceptibles de déclencher des répliques.

Lors d'un séisme, le rôle de la commune est d'assister les services associés.

Les services de secours, dirigés par le Commandant des Opérations de Secours (COS) définissent le périmètre de sécurité en fonction des sinistres identifiés.

SECURISATION
Après la première secousse



SECURISATION MAXIMALE
Réplique ou séisme de grande ampleur



POST-CRISE

SECURISATION

AVANT L'ARRIVEE DES POMPIERS

PREVENIR les pompiers et la Préfecture

MOBILISER la Cellule de Crise Municipale

FERMER les conduites de gaz, d'eau et d'électricité

METTRE EN PLACE des points de regroupement sur des lieux sécurisés et éloignés des bâtiments et des zones touchées

S'INFORMER sur l'évènement auprès des acteurs associés

PRENDRE EN CONSIDERATION le risque de répliques

GESTION DE L'EVENEMENT

ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés de la gestion de crise

DESIGNER l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site mis en place par les pompiers et une équipe d'assistance à disposition des interventions sur le terrain

COORDONNER l'éventuelle mise en place d'un Poste Médical Avancé

PRENDRE CONTACT si besoin avec les associations de sécurité civile et la Croix-Rouge pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil et de soins

RECENSER les bâtiments et zones touchés

VALIDER l'évacuation des zones menacées et **INTERDIRE** leur accès

IDENTIFIER un lieu sécurisé pour l'ouverture d'un centre d'accueil

ASSURER le lien entre la cellule de Commandement et les cellules opérationnelles

OUVRIR et **AGENCER** le Poste de Crise Communale

METTRE EN PLACE une main courante et **ASSURER** l'accueil téléphonique et physique

SECURISATION

INTERDIRE la consommation d'eau potable avant la réalisation de tests et **ORGANISER** la distribution de l'eau potable

RAPPELER les consignes de sécurité et mettre en garde sur le risque de répliques

OUVRIR ET AGENCER les centres d'accueil sécurisés

METTRE A DISPOSITION les moyens matériels de la commune

PATROUILLER pour porter assistance

SIGNALER toute personne disparue

TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies

ACTIVER le niveau supérieur **SECURISATION MAXIMALE**

SECURISATION MAXIMALE

MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain

RENFORCER le dispositif de gestion de crise en assurant un fonctionnement dans la durée

SOLLICITER l'intervention de moyens supplémentaires

GERER les relations avec les médias (presse/TV ...)

DECIDER de déclencher la phase **POST-CRISE**

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal

GERER les relations avec les médias

DESACTIVER progressivement la cellule de crise

POST-CRISE

DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos

REALISER un diagnostic des bâtiments avant d'autoriser un retour avec des spécialistes

VERIFIER la qualité de l'eau

ORGANISER si besoin le dispositif de distribution de l'eau potable

POURSUIVRE la rédaction de la main courante

ETABLIR les actes administratifs adéquats

ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement

CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs

RETABLIR les accès, réseaux et services dans la mesure du possible

PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état

ACCOMPAGNER si besoin les concessionnaires et gestionnaires de réseaux

ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles.

COORDONNER leurs actions et **RECENSER** les dons

METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets

MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire

PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement

PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et

REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

CANICULE

Le risque canicule est lié à la survenue de fortes températures journalières et nocturnes s'étalant sur plusieurs jours. Il peut avoir des conséquences graves pour les personnes, notamment les plus vulnérables se traduisant par des coups de chaud, de l'hyperthermie, de la déshydratation, des troubles respiratoires...

D'autres phénomènes peuvent être liés : sécheresse, retrait-gonflement des argiles, déficit hydrique, baisse des niveaux des cours d'eau, risque d'incendie, pollution atmosphérique...

A l'échelle de la ville, le Maire assure un rôle majeur dans la gestion du plan canicule qui peut être déclenché au niveau national et/ou départemental.



VEILLE

TENIR A JOUR le registre communal des personnes vulnérables
IDENTIFIER un référent communal « Canicule »
CONSTITUER une procédure « Canicule » pour le CCAS
IDENTIFIER les organismes ou personnes bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables
ACTIVER le niveau supérieur VIGILANCE

VIGILANCE

PRENDRE en considération les messages relatifs aux risques
S'APPUYER sur le référent communal « Canicule »
PREPARER et **ORGANISER** les astreintes des services municipaux (CCAS ...)
IDENTIFIER les manifestations prévues sur la commune et réfléchir à leur maintien
INFORMER les ERP sensibles sur la mise à disposition d'une pièce rafraîchie pour la sécurité des résidents
VEILLER au bon fonctionnement des points d'eau accessibles au public et **RENSEIGNER** le public sur leur localisation
PRE-INFORMER la population vulnérable
ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

MOBILISER une équipe d'intervention prête à agir sur le terrain
DECIDER des mesures à appliquer aux ERP sensibles (écoles, maisons de retraite) : Distribution de kits canicule, mise à disposition de ventilateurs, vérification des stocks d'eau...
DECIDER de maintenir ou non les manifestations sur la ville
MODULER ou **ETENDRE** les horaires d'ouverture des parcs, jardins, piscine
INFORMER la population selon la stratégie d'information communale en s'appuyant sur les services opérationnels
DEPLOYER des équipes de maraude pour assurer le soutien aux personnes fragiles
PRENDRE contact avec les associations de sécurité civile pour gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil
PREVOIR un dispositif de distribution d'eau potable aux personnes en difficulté
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION

SECURISATION

RENFORCER le dispositif communal dédié à la gestion de la canicule
OUVRIR un PCC et **METTRE A DISPOSITION** un numéro dédié
ANNULER les manifestations prévues sur la commune
ALERTER la population et les ERP sensibles sur les mesures municipales engagées pour gérer la canicule
MAINTENIR un suivi journalier des personnes vulnérables
REQUISITIONNER une ou plusieurs salles municipales climatisées
S'ASSURER de la mise en application des mesures de gestion de canicule
GERER les relations avec les médias

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal
GERER les relations avec les médias
DESACTIVER progressivement la cellule de crise
DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos
POURSUIVRE la rédaction de la main courante
ETABLIR les actes administratifs adéquats
ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement
CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et
REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES

Le risque est consécutif à un accident dans le transport de marchandises dangereuses, par voie routière, ferroviaire ou voie d'eau. Il peut avoir des conséquences graves pour la population et les biens, ainsi que pour l'environnement. Les conséquences peuvent être l'explosion, l'incendie ou le dégagement d'un nuage toxique.

Le rôle de la commune est d'assister les services associés et d'appliquer les directives du COS qui définit le périmètre de sécurité, qui peut être de 350m ou 500m selon le risque.

SECURISATION

Constatation de l'accident



SECURISATION MAXIMALE

Accident de grande ampleur



POST-CRISE

SECURISATION

AVANT L'ARRIVEE DES POMPIERS

PREVENIR les pompiers, la gendarmerie et le service des routes du CD60

FERMER les accès à la zone de l'accident

GESTION DE L'EVENEMENT

MOBILISER la cellule de crise municipale

ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés de la gestion de crise

SUIVRE les indications du COS

DESIGNER l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site Pompiers et une équipe d'assistance à disposition des interventions sur le terrain

APPLIQUER la stratégie d'alerte communale en alertant la population

S'ASSURER de la mise en sécurité de tous les enjeux

INTERDIRE baignade, pêche, utilisation des points d'eaux, irrigation et arrosage en cas de pollution de l'eau

PRENDRE contact si besoin avec les associations de sécurité civile pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil

OUVRIR ET AGENCER le PCC

METTRE EN PLACE une main courante

ASSURER l'accueil téléphonique et physique en mairie

DECIDER de l'activation de la phase supérieure

SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

PREVOIR un dispositif de distribution d'eau potable si celle-ci venait à être contaminée

OUVRIR ET AGENCER les centres d'accueil

TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies

SIGNALER toute personne disparue

RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise

MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain

GERER les relations avec les médias

DECIDER de déclencher la phase **POST-CRISE**

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal

GERER les relations avec les médias

DESACTIVER progressivement la cellule de crise

DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos

VERIFIER la qualité de l'eau et **ORGANISER** si besoin la distribution de l'eau potable

POURSUIVRE la rédaction de la main courante

ETABLIR les actes administratifs adéquats

ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement

PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires

METTRE EN PLACE un système de collecte des dons matériels

ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles. Coordonner leurs interventions

METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets

CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs

MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire

PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement

PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et

REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

NUAGE TOXIQUE / RISQUE TECHNOLOGIQUE

Le risque provient du risque de rejet d'éléments radioactifs qui peut survenir lors d'utilisations médicales ou industrielles de radioéléments ou encore en cas de dysfonctionnement grave sur une installation nucléaire. En cas d'irradiation, apparaît de façon précoce divers maux tels que malaises, nausées, vomissements.

SECURISATION

Au moment de l'alerte



SECURISATION MAXIMALE

Accident de grande ampleur



POST-CRISE

SECURISATION

MOBILISER la cellule de crise municipale
ETRE EN CONTACT avec les acteurs associés de la gestion de crise
SUIVRE les indications du COS
DESIGNER l'interlocuteur communal en relation avec le PC de site Pompiers et une équipe d'assistance à disposition des interventions sur le terrain
APPLIQUER la stratégie d'alerte communale en alertant la population
S'ASSURER de la mise en sécurité de tous les enjeux
INTERDIRE baignade, pêche, utilisation des points d'eaux, irrigation et arrosage en cas de pollution de l'eau
PRENDRE contact si besoin avec les associations de sécurité civile pour la gestion de l'équipement et du ravitaillement dans les centres d'accueil
OUVRIR ET AGENCER le PCC
METTRE EN PLACE une main courante
ASSURER l'accueil téléphonique et physique en mairie
DECIDER de l'activation de la phase supérieure
SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

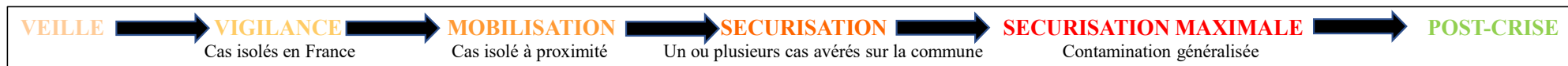
PREVOIR un dispositif de distribution d'eau potable si celle-ci venait à être contaminée
OUVRIR ET AGENCER les centres d'accueil
TRANSMETTRE régulièrement au DOS un bilan du nombre de personnes accueillies
SIGNALER toute personne disparue
RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise
MAINTENIR une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain
GERER les relations avec les médias
DECIDER de déclencher la phase **POST-CRISE**

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal
GERER les relations avec les médias
DEACTIVER progressivement la cellule de crise
DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos
VERIFIER la qualité de l'eau et **ORGANISER** si besoin la distribution de l'eau potable
POURSUIVRE la rédaction de la main courante
ETABLIR les actes administratifs adéquats
ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état nécessaires
METTRE EN PLACE un système de collecte des dons matériels
ACCUEILLIR et **RECENSER** les bénévoles. Coordonner leurs interventions
METTRE EN PLACE un système de collecte des déchets
CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs
MAINTENIR ouverts les centres d'accueil quelques temps après l'évènement si nécessaire
PROPOSER des solutions de relogement temporaire aux personnes ne pouvant plus habiter leur logement
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et
REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

PANDEMIE

Il s'agit d'une propagation soudaine et rapide d'une maladie pouvant se répandre à grande échelle en contaminant l'homme. Cette propagation peut avoir des conséquences graves sur la population, pouvant toucher des millions de personnes si elles ne sont pas immunisées ou si aucun traitement n'existe.



VEILLE

ETABLIR un plan de continuité d'activité afin d'assurer la continuité de la vie économique et collective en protégeant les agents communaux
TENIR A JOUR le registre nominatif des personnes vulnérables sur la commune

VIGILANCE

METTRE EN PLACE une cellule de veille sanitaire pour gérer le risque dans la durée
RECENSER ET VERIFIER l'équipement sanitaire (masques, solution hydro-alcoolique, gants, sacs ...)
PROMOUVOIR les gestes élémentaires de prévention auprès de la population
ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

REUNIR régulièrement la cellule de veille sanitaire
SUIVRE les consignes de sécurité (ARS, préfecture...)
PREPARER le plan de continuité d'activité des services de la commune
APPLIQUER la stratégie d'alerte communale en alertant la population
MOBILISER le CCAS, **METTRE EN PLACE** une main courante
NETTOYER régulièrement les zones autorisées au public
METTRE EN PLACE les mesures pour limiter la propagation et **SE COORDONNER** avec l'EPCI
DECIDER d'activer le niveau supérieur SECURISATION

MOBILISATION

DISTRIBUER le matériel d'hygiène à l'équipe municipale et **GERER** l'équipement sanitaire dans les lieux publics
DIFFUSER les consignes d'hygiène à la population et les faire respecter

SECURISATION

MOBILISER la cellule de crise (cellule de veille sanitaire étendue)
SUIVRE les consignes de sécurité (ARS, préfecture)
PRIVILEGIER le contact téléphonique et dématérialisé avec les administrations
METTRE EN OEUVRE le plan de continuité d'activité de la commune pour un fonctionnement en mode dégradé (suspension de certains services)
ETENDRE LES MESURES adéquates pour limiter la propagation du virus
METTRE EN SECURITE les enjeux exposés en suivant les indications du COS
GERER les relations avec les médias
TENIR A JOUR la main courante
ASSURER l'accueil téléphonique de la mairie
PORTER ASSISTANCE aux personnes vulnérables
ASSURER le lien entre la cellule de commandement et les cellules opérationnelles
ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION MAXIMALE

SECURISATION MAXIMALE

METTRE EN PLACE un service de ramassage et de traitement des déchets dans les établissements publics
INFORMER ET RENSEIGNER régulièrement la population en accord avec les instructions des autorités
RENFORCER le dispositif communal de gestion de crise

SECURISATION MAXIMALE

APPORTER un soutien psychologique aux familles des victimes
GERER les relations avec les médias
PREPARER le plan de continuité d'activité des services de la commune
CONTRIBUER à l'organisation de la vaccination dès qu'un vaccin est disponible
DECIDER d'activer le niveau supérieur POST-CRISE

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal
GERER les relations avec les médias
DESACTIVER progressivement la cellule de crise
POUSUIVRE la rédaction de la main courante
ETABLIR les actes administratifs adéquats
ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement
CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs
PROCEDER aux opérations de nettoyage et de remise en état
PARTICIPER à la mise en œuvre ou la poursuite de la vaccination pandémique
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et **REALISER** un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

GRAND FROID

Ce risque est lié à des températures atteignant des valeurs nettement inférieures aux normales de saison et s'étalant sur plusieurs jours. Ce phénomène peut avoir des conséquences graves pour les personnes, notamment les plus vulnérables se traduisant par des engelures ou de l'hypothermie.

Des phénomènes peuvent être associés à un épisode de grand froid, tel que la formation de verglas perturbant les réseaux de transport, rendant les trottoirs et les chaussées glissants, pouvant conduire à des éclatements de conduite. La commune doit informer la population et s'assurer de sa mise en sécurité.

VEILLE

VIGILANCE

Episode attendu

MOBILISATION

Début de l'épisode

SECURISATION

Aggravation ou persistance

POST-CRISE

VEILLE

ETABLIR ou **METTRE A JOUR** le registre des personnes vulnérables vivant sur la commune

IDENTIFIER un référent communal Grand Froid

CONSTITUER une procédure Grand Froid pour le CCAS

IDENTIFIER les personnes bénévoles susceptibles d'intervenir auprès des personnes vulnérables

ACTIVER le niveau supérieur VIGILANCE

VIGILANCE

SURVEILLER l'évolution de la situation

S'APPUYER sur le référent communal Grand Froid dans la gestion des actions municipales

PREPARER et **ORGANISER** les astreintes des services municipaux

PREVOIR l'aménagement des horaires de travail des agents

IDENTIFIER les manifestations prévues sur la commune

S'ASSURER que les ERP sont en capacité de faire face à l'épisode de grand froid (secours électrique, procédures internes...)

PRE-INFORMER la population vulnérable à partir du registre communal

ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

DEPLOYER les astreintes municipales (CCAS, techniques...)

DECIDER des mesures à appliquer aux ERP sensibles (écoles, RPA...) : stocks de couverture, gestion...

DECIDER des mesures à appliquer aux manifestations prévues sur la commune

OUVRIR si nécessaire une ou plusieurs salles communales chauffées

INFORMER la population sur les mesures engagées

DEPLOYER des équipes de maraude pour apporter un soutien aux personnes fragiles

INTERDIRE tout déplacement sur le lieu du mouvement de terrain

ETRE EN CONTACT avec les associations locales et la protection civile

METTRE EN SECURITE les matériels et les structures vulnérables au Grand Froid

METTRE EN PLACE une main courante

ACTIVER le niveau supérieur SECURISATION

SECURISATION

RENFORCER le dispositif communal dédié à la gestion du Grand Froid

OUVRIR un centre de crise communale avec mobilisation et **METTRE A**

DISPOSITION un numéro dédié pour information au public

ANNULER les manifestations prévues sur la commune

ALERTER la population sur les mesures municipales engagées

MAINTENIR un suivi journalier des personnes vulnérables et les **VISITER** sur leur demande

REQUISITIONNER une ou plusieurs salles municipales chauffées

S'ASSURER de la mise en application des mesures de gestion

RENFORCER les équipes pour assurer les missions de gestion du Grand Froid

DECIDER de déclencher la phase POST-CRISE

POST-CRISE

INFORMER la population de la fin de l'évènement et du dispositif d'aide et de soutien communal

GERER les relations avec les médias

DESACTIVER progressivement la cellule de crise

DRESSER le bilan des dégâts en prenant un maximum de photos

ORGANISER si besoin le dispositif de distribution de l'eau potable

POURSUIVRE la rédaction de la main courante

ETABLIR les actes administratifs adéquats

ACCUEILLIR les personnes effectuant des démarches relatives à l'évènement

CLASSER et **ARCHIVER** tous les documents relatifs

PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et

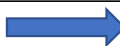
REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

DELESTAGE ELECTRIQUE

Le délestage de consommation consiste à couper une partie de la clientèle permettant de maintenir la fréquence du réseau électrique, de conserver les dispositifs de protections contre des coupures importantes et non maîtrisées d'électricité (asservissement sur les groupes de production, automatisme sur le réseau électrique etc.).

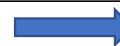
Le délestage est mis en œuvre par EDF distribution sur la base d'un plan de délestage prédéfini. Des délestages tournants de durée limitée (de l'ordre de deux heures) peuvent être organisés pour limiter les conséquences au niveau du public.

VEILLE



MOBILISATION

Systeme en tension



POST-CRISE

VEILLE

VERIFIER l'état du matériel (groupes électrogènes...) et l'affecter à des sites stratégiques

S'ASSURER du parfait rechargement de tous les moyens de communication

LAISSER OUVERT les volets roulants la veille de la période prévue de délestage

CONDAMNER les ascenseurs avec de la rubalise avant le délestage

ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

DEPLOYER les groupes électrogènes sur les sites stratégiques (cantines scolaires...)

ETEINDRE les serveurs et les ordinateurs 15 mn avant le début prévu de la période de délestage

DEBRANCHER physiquement les PC des prises électriques

NE PAS INTERVENIR sur les alarmes incendie et intrusion, ainsi que sur les systèmes d'accès qui sont équipés de sécurité en cas de coupure de courant

ACTIVER le niveau supérieur POST-CRISE

POST-CRISE

ATTENDRE la fin de l'évènement pour rebrancher les PC et les éléments déconnectés du réseau électrique

REMETTRE SOUS TENSION lorsque la consigne est donnée

REMETTRE EN SERVICE les ascenseurs

DEBRANCHER les groupes électrogènes et les remettre

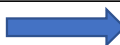
PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et

REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

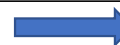
CYBERATTAQUE

Toute entreprise, collectivité, administration ou personne peut être la cible d'une cyberattaque. Cela peut avoir de graves conséquences pour l'organisation qui en est victime : technique, financière, réputationnelle, juridique ou humaine. Elle peut se produire à tout moment et ce sont parfois les collaborateurs de l'organisation visée qui en sont souvent les premiers témoins : fichiers chiffrés, difficultés ou impossibilité d'accès aux logiciels...

VEILLE



MOBILISATION



POST-CRISE

Cyberattaque

VEILLE

UTILISER des mots de passe suffisamment complexes et différents pour chaque site ou logiciel

VERIFIER l'état du matériel (antivirus, branchements)

EVITER de se brancher sur un wifi privé

ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

DEBRANCHER les machines du réseau informatique

ETEINDRE les appareils

ALERTER au plus vite le support informatique

CESSER l'utilisation des équipements potentiellement corrompus

PREVENIR les collègues et collaborateurs de l'attaque en cours

ACTIVER le niveau supérieur POST-CRISE

POST-CRISE

ATTENDRE la fin de l'évènement pour rebrancher les PC et les éléments déconnectés du réseau électrique

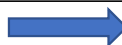
REMETTRE SOUS TENSION lorsque la consigne est donnée

REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

EMEUTES – MOUVEMENTS SOCIAUX / SOCIETAUX

Une émeute est une manifestation populaire agitée, généralement spontanée et violente, par exemple avec des bagarres. Les principales caractéristiques des émeutes sont les déchainements de violence, le vandalisme, les incendies volontaires, les violences urbaines et le pillage.

VEILLE



MOBILISATION



POST-CRISE

Atroupements - Débordements

VEILLE

VERIFIER l'état du matériel de police et de sécurisation (barrières Vauban, armement..)

S'ASSURER du parfait rechargement de tous les moyens de communication

FERMER tous les volets roulants et les portes des bâtiments communaux

ACTIVER les alarmes intrusion

ACTIVER le niveau supérieur MOBILISATION

MOBILISATION

DEPLOYER les forces de maintien de l'ordre sur les sites stratégiques

ACTIVER l'astreinte technique

ACTIVER le niveau POST-CRISE

POST-CRISE

PREVOIR des réunions de débrief de l'équipe municipale et

REALISER un retour d'expérience pour proposer des améliorations et des évolutions du PCS

REALISER un état des incidents pour dépôt de plainte et suivi administratif (assurance)